

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL POUR LES LICENCES 2 INTITULE : ENSEMBLE VOCAL

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	ESPE Clermont Auvergne
UE accessible aux étudiants de :	L2 Langues, Cultures et Communication L2 Lettres, Culture et Sciences Humaines
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'atelier propose un travail approfondi sur la pratique vocale collective, à travers un répertoire varié (chansons polyphoniques, jazz vocal, chant traditionnel, chœurs d'opéra). Il vise l'acquisition des principaux éléments de technique vocale, en lien avec le geste et certaines pratiques théâtrales. Deux concerts sont prévus chaque année.
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Evelyne Ducrot Courriel : Evelyne.ducrot@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Nathalie Estienne, professeur agrégé, docteur en musicologie, chef de chœur, enseignante en éducation musicale et chant choral à l'Espé de Clermont-Auvergne (Master MEEF Premier et second degré).
Semestre où l'UE est proposée	Premier et deuxième semestre
Semestre où l'UE est validée	Deuxième semestre
Lieu d'inscription	Forum d'information au Rest'ocezo Campus des Cézeaux 63170 Aubière Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Forum d'information : jeudi 12 septembre 2019 (17h30-20h30) Service Université Culture : à partir du 16 septembre 2019
Début des activités	À partir de septembre 2019 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2019)
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité Accessible à tous les niveaux (débutants et expérimentés).
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	30 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	ESPE Clermont-Auvergne - 36, avenue Jean Jaurès à Chamalières – salle E 302
Créneau horaire réservé	Les jeudis à 18h

<p>Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique</p>	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 :</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><u>Session 2 :</u> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défailants en 1^{ère} session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
--	--

<p>Complément d'information</p>	
--	--